

LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 1998-2008



- **HISTORIQUE ET BILAN**
- **OBJECTIFS ET PRINCIPES**
- **9 THÈMES REGROUPANT
29 ACTIONS**
- **ÉTAT D'AVANCEMENT**
 - **Élaboration de plans de gestion**
 - **Programmes de subvention**
 - **Réglementation nouvelle**
 - **Autres actions**
 - **Rôles de RECYC-QUÉBEC**



HISTORIQUE

- 1989 : Politique de gestion intégrée des déchets solides
- 1996-97 : Consultation et rapport du BAPE
- 1998 : Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008
- 1999 : Adoption de modifications à la LQE (section VII : matières résiduelles)
- 2000 : Le Plan d'action devient la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*



**BILAN DE LA GESTION
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
AU QUÉBEC**

Quantités (Mt/an)	1989	1996	1998	2000
Éliminées	5,7	5,3	5,5	7,0
Valorisées	1,3	3,0	3,4	3,7
Générées	7,0	8,3	8,9	10,7

Dans la Politique, il est estimé que 85 % des résidus générés peuvent être mis en valeur

OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Récupérer et mettre en valeur, d'ici 2008, plus de 65 % des résidus pouvant être mis en valeur, à chaque année
- Rendre plus sécuritaires les activités d'élimination, pour les personnes et l'environnement



PRINCIPES DIRECTEURS

- 3 RVE (réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation et élimination)
- Responsabilité élargie des producteurs (assumer une grande partie des effets environnementaux de leurs produits fabriqués et rebutés)
- Participation des citoyens et citoyennes
- Régionalisation (prise de décision par les municipalités régionales)
- Partenariat (entre gouvernement/ municipalités/ industries/ citoyens)



29 ACTIONS REGROUPEES EN 9 THÈMES

- Planification régionale (plans de gestion régionaux pour les résidus et les boues)
- Participation des citoyens (consultation sur les plans de gestion et comités de vigilance pour LES)
- Programmes de soutien financier (4 programmes gérés par le MENV ou par RECYC-QUÉBEC)



29 ACTIONS REGROUPEES EN 9 THÈMES

- Responsabilité élargie (Règlement sur contenants/emballages/imprimés, peinture, huiles, etc.)
- Interventions incitatives auprès des ICI et des ministères et organismes (programme de reconnaissance, politiques d'achat, audits et plans de réduction)
- Autres interventions (valorisation/béton/brique/asphalte, consigne: bières/boissons gazeuses, droit sur les pneus)



29 ACTIONS REGROUPEES EN 9 THÈMES

- Gestion sécuritaire des LES (Règlements sur élimination et sur fonds de gestion environnementaux post-fermeture)
- Gestion sécuritaire des incinérateurs (Règlement sur élimination, étude d'impacts : meilleure justification)
- Rôles et activités de RECYC-QUÉBEC



PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES :

(L.Q.E. Section VII, sous-section 2)

- Soutien financier, aux municipalités régionales, pour l'élaboration des plans
- Soutien administratif : protocoles d'entente, guides, formation des intervenants
- Élaboration des plans de gestion : 2 ans, à compter du 1^{er} janvier 2001



PROGRAMMES DE SUBVENTION

- 1 programme géré par le MENV :
 - aide aux entreprises d'économie sociale
(23,6 M\$ sur 5 ans)
- 3 programmes gérés par RECYC-QUÉBEC :
 - Information, sensibilisation et éducation
(1 M\$ alloué et dépensé)
 - Recherche et développement
(1 M\$ alloué et dépensé)
 - Collecte et compostage des matières putrescibles
(1 M\$ alloué et 0,4 M\$ dépensé)



RÈGLEMENTS DÉJÀ ADOPTÉS RÉCEMMENT :

- Règlement sur la récupération et la valorisation des contenants de peinture et des peintures mis au rebut
 - adoption : juin 2000
 - entente d'agrément avec Éco-Peinture:
janvier 2001
- Règlement modifiant le Règlement sur l'entreposage des pneus hors d'usage et le Règlement sur les déchets solides :
adoption juillet 2000.



RÈGLEMENTS EN VOIE D'ADOPTION

- Projet de règlement sur la récupération et la valorisation des huiles usagées, des contenants d'huile et des filtres à huile usagés : adoption prévue en décembre 2001
- Projet de règlement sur l'élimination des matières résiduelles: adoption prévue en décembre 2001



RÈGLEMENTS EN ÉLABORATION

- Projet de règlement sur la récupération et la valorisation des contenants, des emballages et des imprimés mis au rebut: prépublication prévue en mars 2002
- Projet de règlement sur la gestion environnementale post-fermeture des dépôts définitifs : prépublication prévue en mai 2002



AUTRES ACTIVITÉS

- Valorisation du béton de la brique et de l'asphalte (modifications déjà apportées au Règlement sur les déchets solides, future norme BNQ sur les agrégats recyclés)
- Consignation des contenants à remplissage unique de bière et de boisson gazeuse (ententes de 2 ans avec les industries, jusqu'en décembre 2002)
- Droit de 3 \$, depuis octobre 1999 sur l'achat de tout pneu neuf (pour financer 2 programmes de récupération et de valorisation gérés par RECYC-QUÉBEC)



AUTRES ACTIVITÉS (suite)

- Réalisation d'audits, de plans de réduction, de directives d'achat et de programme de reconnaissance pour les ICI + ministères et organismes gouvernementaux (à réaliser)

RÔLES ET ACTIVITÉS DE RECYC-QUÉBEC

- Coordination : programmes, subventions, ententes
- Conception et diffusion : information et guides techniques
- Développement des marchés et collaboration à la mise sur pied d'organismes industriels de récupération et de valorisation
- Acquisition de connaissance et bilans bisannuels

